



### Montreuil 93, santé et lien social en première ligne...

face au covid-19

Les équipes médicales des centres municipaux de santé (CMS) ont organisé l'accueil des patient-e-s, dans des lieux distincts, pour prendre en charge



### Des centres de santé peuvent pratiquer des IVG

Reportage France 3 Paris Ile-de-France Depuis quelques mois, les centres de santé municipaux ont le droit de pratiquer des IVG. C'est souvent plus



### Echirolles 38, le centre communautaire Le village 2 santé au coeur du quartier

Samedi 12 octobre, l'équipe du Village 2 santé a inauguré ses nouveaux locaux, au coeur du Village Sud. L'aboutissement d'un long projet initié il y a



### Bezons 95, le service municipal de santé mobilisé

face au covid-19

La Ville de Bezons et son équipe municipale du centre de santé se sont réorganisées pour continuer à prendre en charge les patients durant l'épidémie



### La Chèze (22) n'est plus un désert médical grâce à son centre municipal de santé

La Chèze, petite commune dans les côtes d'Armor, 800 habitants, salariée 3 médecins généralistes. Le reportage de France 2 avec le témoignage du Dr



### A Marseille 13, Le Château en santé, organise ses actions avec les patients

Dans le cadre du renforcement de l'offre des structures d'exercice coordonné, l'ARS Paca organise une journée régionale des centres de santé. L'



### Nanterre (92) ouvre un Centre ambulatoire dédié Covid-19

La ville de Nanterre organise une consultation dédiée aux symptômes infectieux (toux ou fièvre ou diarrhée). UNIQUEMENT sur rendez-vous, ce centre de



### Issy-les-Moulineaux 92, le centre municipal Simone Veil est ouvert à tous

La belle bâtisse située 27, bis avenue Victor Cresson, a connu différentes mutations, dont la dernière s'est achevée le 26 mai 2018 avec l'



### Vaux en Vélin 69, un centre de santé à la pointe de la technologie ouvre ses portes

2009, un nouveau centre de santé, à la pointe de la technologie, ouvre ses portes à Vaux-en-Velin, géré par la Fondation des dispensaires de Lyon.

## Préambule

En 2019, la FNCS s'est donné les moyens de faire croître son activité pour accompagner la transformation nécessaire de l'offre de soins pour une meilleure prise en charge des patients :

- + de négociations conventionnelles : 2 avenants à l'Accord national et 1 ACI CPTS signés
- + de gestionnaires adhérents : + 39 % en 12 mois
- + de couverture nationale
- + de partenariats : DGOS, CGET, ARSIF...
- + de recrutements : 4 CDD supplémentaires

A partir de fin 2019, la vague épidémique de covid 19 a commencé à emporter tout sur son passage. La soudaineté des mesures adoptées par le gouvernement pour l'ensemble du territoire national a surpris toutes les organisations : confinement strict, activités suspendues, réorganisation des équipes, sécurité aiguë des prises en charge, ouverture de structures dédiées, coopérations territoriales... Dans le même temps, la FNCS n'a jamais cessé ses activités, restant en lien permanent avec ses adhérents.

### **La coordination d'équipe : une réponse efficace durant la crise.**

Alors que cet épisode n'est pas encore terminé, les retours d'expérience confirment ce que la FNCS a toujours revendiqué comme un des piliers de la qualité de la prise en charge globale de la santé des patients : **la coordination d'équipe pluriprofessionnelle.**

Le Ministre de la santé, dans son courrier daté du 19 août 2020 adressé au directeur général de la CNAM, Thomas Fatôme, acte ce principe comme socle pour mener les prochaines négociations conventionnelles :

*« c'est dans les territoires où la coordination était le mieux développé et la plus structurée que les prises en charge ont pu se mettre en place le plus efficacement » [...]*

*« Il devra être tenu compte du rôle des centres de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles dans la coordination des parcours »*

En 2019, la FNCS s'est dotée de moyens renforcés pour étendre ses activités au service des centres de santé et du développement de l'offre de soins.

En 2020, la FNCS poursuivra ses travaux de négociations et propositions d'organisation. Elle sera présente partout où il sera nécessaire de rappeler l'indispensable inclusion des centres de santé dans les décisions politiques et les évolutions législatives et conventionnelles qui en découlent.

## Les chapitres

55 nouveaux adhérents	p.06
Observatoire des centres de santé, quelques chiffres	p.10
Ma santé 2022... en 2019	p.12
Assurance maladie : Les négociations conventionnelles	
Ministère de la santé : de nouveaux dispositifs mis en œuvre	
<b>STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT</b>	
La FNCS développe ses réseaux en région	p.21
La FNCS renforce ses partenariats	p.25
Pour le développement des centres de santé	
Pour accroître les coopérations territoriales	
Le Congrès des centres de santé	p.32
La FNCS s'investit à l'international	p.34
<b>DE NOUVEAUX OUTILS DE GOUVERNANCE</b>	
<b>UNE ÉQUIPE SALARIÉE QUI S'ÉTOFFE</b>	
Gouvernance , charte et règlement	p.38
L'équipe salarié s'agrandit	p.38
Communication et site internet	p.41

**Les valeurs portées par la FNCS s'appuient sur un axe majeur visant à faciliter à travers un exercice regroupé et coordonné, l'accès aux soins pour tous. Des soins de qualité et une approche qui privilégie une prise en charge globale des usagers en alliant le soin, la prévention et l'éducation pour la santé.**

La FNCS fédère les personnes morales qui gèrent les centres de santé dont l'activité est majoritairement médicale et polyvalente. Ce sont des collectivités locales, des associations, des fondations, des hôpitaux, des mutuelles....

La FNCS accompagne les porteurs de projets de centres de santé et les centres déjà existant afin de construire une offre de soins de proximité, pérenne et ancrée sur son territoire.

La FNCS promeut et représente ces structures auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la santé. Membre du Regroupement National des Organisations Gestionnaires des Centres de Santé (RNOGCS), elle a participé à la négociation historique de l'Accord National (JO du 19/04/03) qui donnait aux centres de santé sa première réelle convention avec la CNAM.

La FNCS s'investit auprès des caisses d'assurance maladie, des ARS, de nombreuses institutions et des collectivités territoriales, pour faire mieux connaître et reconnaître la pratique des centres de santé : l'accueil médico-social, la pratique du tiers payant, la dispense d'avance des frais, le travail regroupé et coordonné en équipe pluridisciplinaire, le dossier médical partagé et informatisé, la coordination des soins, la prévention et la promotion de la santé.

La FNCS est représentée dans les instances paritaires nationales, régionales et départementales. Elle suit les débats parlementaires et assure une veille législative et réglementaire constante. Ses représentants participent à des groupes de travail avec les pouvoirs publics et les services ministériels.

L'année 2019 en quelques chiffres...

4

conventions de projets

55

nouveaux adhérents

12

réunions de négociations

17

réunions avec le Ministère de la santé

# 55 NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2019

DONT 38 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## ■ 32 communes

VILLE d'ALENCON (61) (Orne)	Créa cds médical	NOR
VILLE d'AUVERS LE HAMON (72) (Sarthe )	1 cds médical	PDL
VILLE d'ISIGNY-LE-BUAT (50) (Manche)	Créa cds médical	NOR
VILLE de TUCHAN (11) (Aude)	Créa cds médical	OCC
VILLE de AUREILHAN (65) (Hautes Pyrénées)	Créa cds médical	OCC
VILLE de CANNES-ECLUSE (77) (Seine et Marne)	Créa cds médical	IDF
VILLE de CAPESTANG (34) (Hérault)	Créa cds médical	OCC
VILLE de COGNAC (16) (Charente)	Créa cds médical	NA
VILLE de COURTENAY (45) (Loiret)	Créa cds médical	CVL
VILLE de DUN LE PALESTEL (23 Creuse)	Créa cds médical	NA
VILLE de GUEBWILLER (68) (Haut Rhin)	Créa cds médical	GE
VILLE de INGRE (45) (Loiret)	Créa cds médical	CVL
VILLE de LA GARDE (83) (Var )	Créa cds médical	PACA
VILLE de LAVELANET (09) (Ariège)	Créa cds médical	OCC
VILLE de LONGUEVILLE (77) (Seine et Marne)	Créa cds médical	IDF
VILLE de MERIGNAC (33) (Gironde)	Créa cds médical	NA
VILLE de MITRY-MORY (77) (Seine et Marne)	Créa cds médical	IDF
VILLE de NOGENT-SUR-OISE (60) (Oise)	Créa cds médical	HDF
VILLE de PAVILLONS SOUS BOIS (93) (Seine Saint Denis )	1 cds polyvalent	IDF
VILLE de PLERIN (22) (Côtes d'Armor)	Créa cds médical	BRE
VILLE de PORT LA NOUVELLE (11) (Aude)	1 cds médical	OCC
VILLE de SAINT CLAR (32) (Gers)	Créa cds médical	OCC
VILLE de SAINT JEAN DE LA RUEILLE (45) (Loiret)	Créa cds médical	CVL
VILLE de SAINT QUAY PORTRIEUX (22) (Côtes d'Armor)	1 cds médical	BRE
VILLE de SAINT TROJAN LES BAINS (17) (Charente Maritime)	1 cds médical	NA
VILLE de SARTROUVILLE (78) (Yvelines)	1 cds polyvalent	IDF
VILLE de SEPPOIS- LE-BAS (68) (Haut Rhin)	Créa cds médical	GE
VILLE de SOYAUX (16 Charente)	Créa cds médical	NA
VILLE de TARBES (65) (Hautes Pyrénées)	Créa cds médical	OCC
VILLE de VOUILLE (79) (Deux Sèvres)	Créa cds médical	NA
VILLE des Ulis (91) – LES ULIS (Essonne), réadhésion en 2019	1 cds dentaire	IDF
VILLE du PASSAGE D'AGEN (47)	Créa cds médical	NA

## ■ 5 Communautés de communes

CC Adour Madiran - VIC-EN BIGORRE (65) – (Hautes Pyrénées)	Créa cds médical	OCC
CC de Sarlat Périgord Noir à SARTLAT (24)	Créa cds médical	NA
CC du Pays Noyonnais – NOYON (60) (Oise)	1 cds polyvalent	HDF
CC Pays de GEX Agglo (01)	Créa cds médical	AURA
CC Pays de l'Ourcq à MARY-SUR-MARNE (77) (Seine et Marne)	Créa cds médical	IDF

## ■ 1 département

DEPARTEMENT de l'Orne – MELE SUR SARTHE (61) (Orne) Créa cds médical NOR

Mais aussi

## ■ des associations, des établissements, des universités, des fondations...

ASS AID84 – ORANGE (Vaucluse) Aide et intervention à dom.	Créa cds médical	PACA
ASS AIDES NICE, MARSEILLE, MONTPELLIER – Siège Pantin (93)	Créa 3 cds médicaux	IDF
ASS Caillebotte – YERRES (91) (Essonne)	1 cds dentaire	IDF
ASS CESAME – VILLEURBANNE (69) (Rhône)	1 cds dentaire	AURA
ASS CREPY-EN-VALOIS (60 Oise)	Créa cds médical	HDF
ASS DENTIS – GARGES-LES-GONESSE (95) (Val d'Oise)	1 cds dentaire	IDF
ASS Espoir Soins – HELLEMMES-LILLE (59) (Nord)	1 cds médical	HDF
ASS GSI - AUBAGNE (13 Bouches du Rhône)	CSI en cds médical	PACA
ASS Ligue contre l'Obésité – Création Cds de Montpellier (34)	Créa cds médical	OCC
ASS MEDIS – GRIGNY (91 Essonne)	Créa cds polyvalent	IDF
ASS ONAKIA – MAMOUDZOU (976) (Mayotte)	1 cds médical	OCEAN INDIEN
ASS. La Providence (CSI en CDS polyv) – SENS (89) (Yonne)	Créa cds polyvalent	BFC
CH Armor - Argoat – GUINGAMP (22) (Côtes d'Armor)	1 cds médical	BRE
CH de CONFOLENS (16 Charente)	Créa cds médical	NA
CREPS – ABYMES (971) (Guadeloupe)	Créa cds médical	GUA
FONDATION John Bost – LA FORCE (24 Dordogne)	Créa cds polyvalent	NA
SCIC Brès-Croizat de CHERBOURG-EN-COTENTIN (50) (Manche)	Créa cds médical	NOR

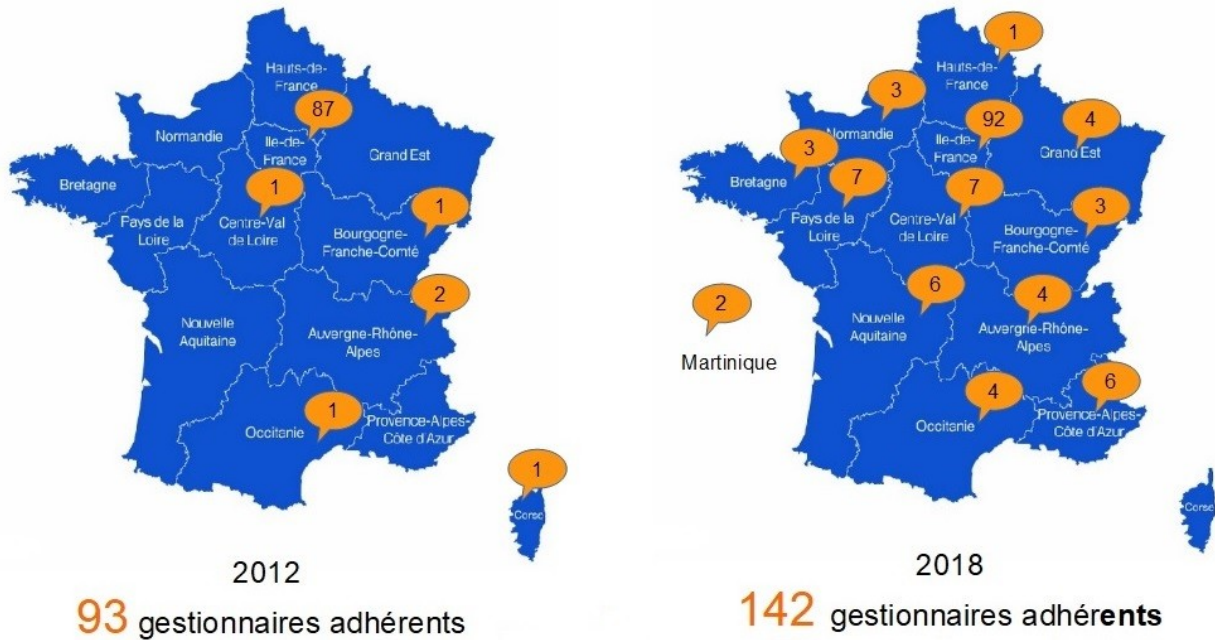
### La répartition des nouveaux adhérents par région

Nouvelle Aquitaine	8
Ile de France	9
Occitanie	7
PACA	5
Hauts de France	4
Normandie	3
Auvergne Rhône Alpes	2
DOMTOM- Océan indien	2
Bretagne	2
Grand Est	2
Bourgogne Franche Comté	1
Pays de la Loire	1
Centre Val de Loire	1

## 2019

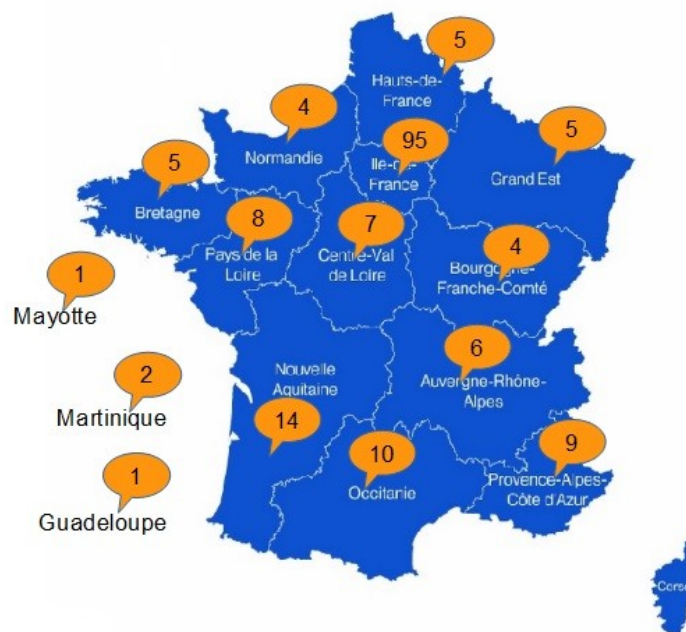
Historiquement les centres de santé médicaux et polyvalents adhérents de la FNCS étaient en grande majorité gérés par des communes de la région Ile-de-France. Le développement récent d'ouverture et de créations de nouveaux centres de santé porté par des collectivités territoriales (communes, communauté de communes, département, région), des hôpitaux ou encore des associations a permis de déployer ces structures partout en France.

La cartographie nationale des adhérents de la FNCS confirme son déploiement sur le territoire national.



2019

**176** gestionnaires adhérents

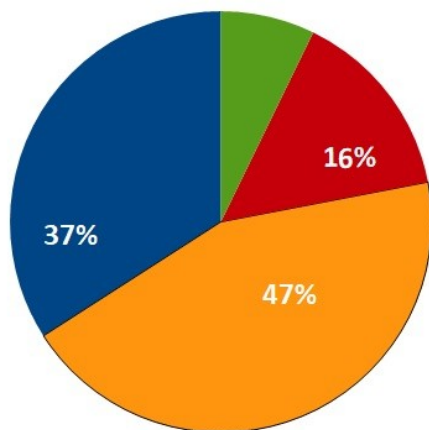




## perspective 2020

Ces 18 derniers mois le nombre d'adhérents a augmenté de **+ 45 %** passant de 142 en janvier 2019 à 206 en juin 2020. 84 % sont des centres de santé médicaux et polyvalents

De nouvelles adhésions se préfigurent au rythme des projets de créations de centres de santé sur le territoire national notamment la 1ère région à s'engager dans la gestion de centres de santé : le Centre Val de Loire.



Sur les 283 centres de santé, il y a :

- 104 centres polyvalents
- 134 centres médicaux
- 45 centres dentaires
- porteurs de projet

En juin 2020 plus de 50 % des gestionnaires adhérents sont implantés en dehors de la région IDF



# L'OBSERVATOIRE DES CENTRES DE SANTÉ

## QUELQUES CHIFFRES 2019

Mise en service en 2017, l'Observatoire des centres de santé a été conçu en concertation avec les représentants nationaux des centres de santé. Il s'appuie sur une plateforme dématérialisée élaborée par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) et renseignée par les acteurs concernés : ARS, CNAMTS et gestionnaires de centres.

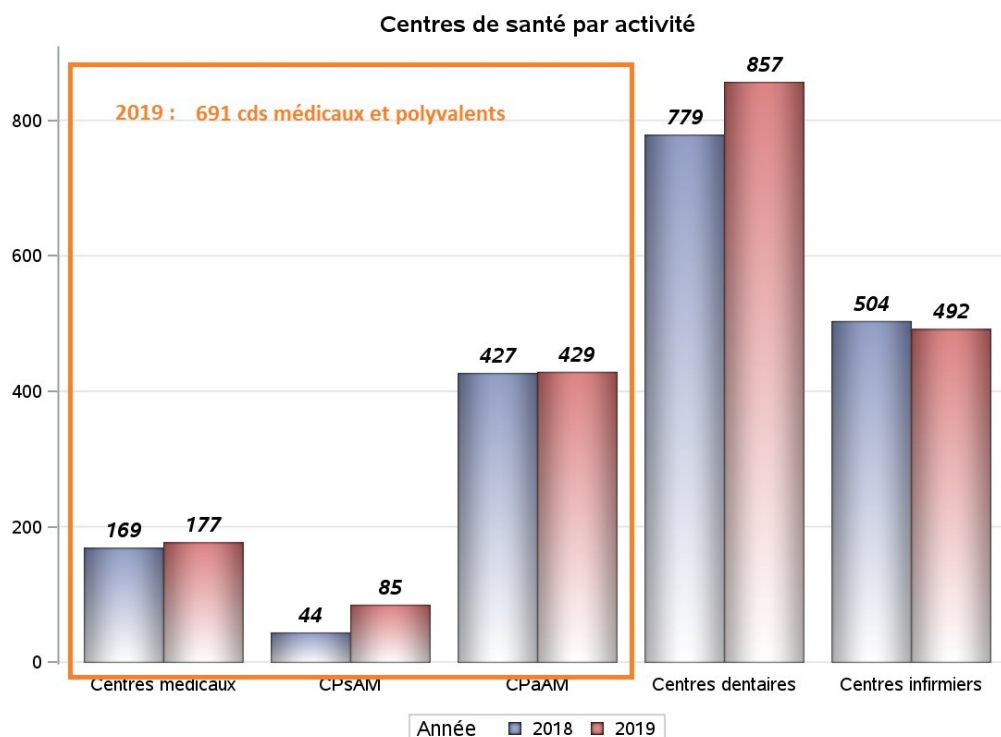
Cette plateforme a une triple fonction :

1. Elle alimente l'observatoire des centres de santé piloté par le Ministère des solidarités et de la santé,
2. Elle permet de calculer les rémunérations des centres dans le cadre de l'accord national signé entre les représentants des gestionnaires et l'Assurance maladie.
3. Elle constitue le bilan d'activité annuel remis aux tutelles administratives. A ce titre, renseigner la plateforme est une obligation pour tous les centres de santé

Quelques chiffres significatifs :

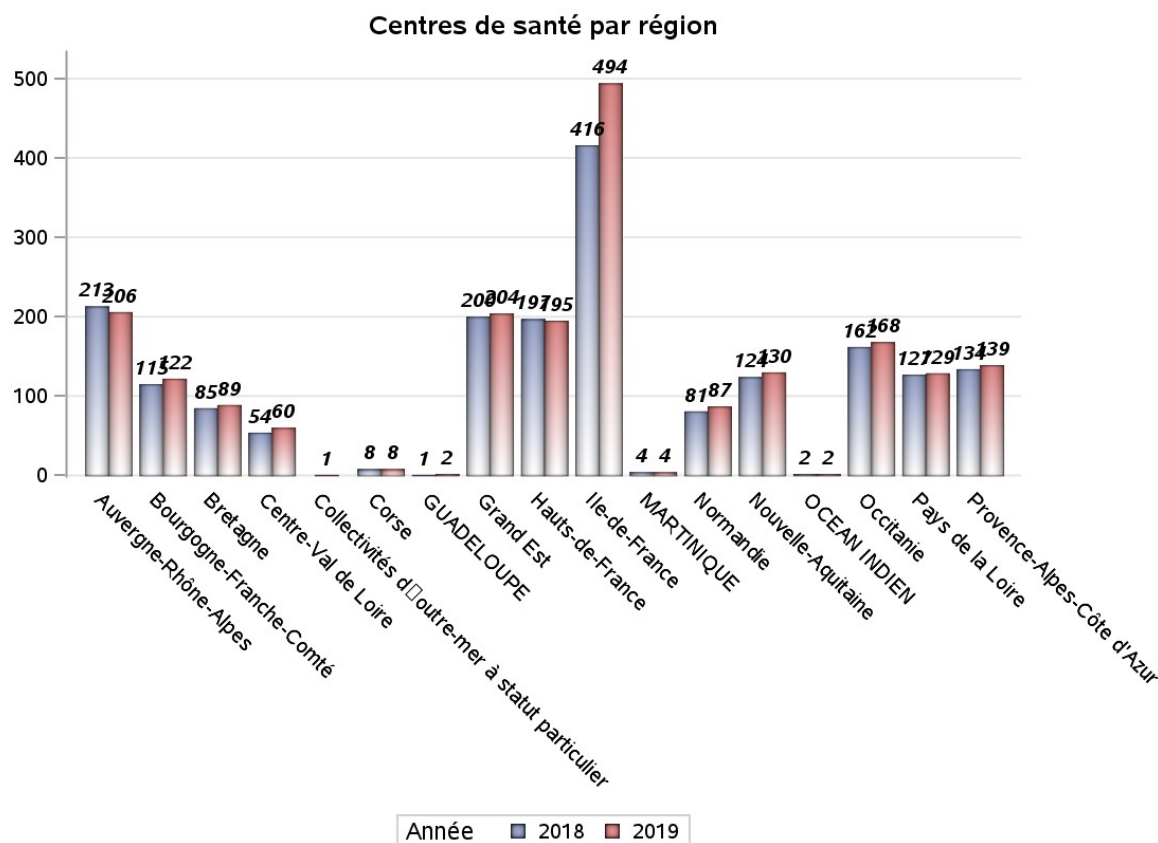
2040 (1 831 en 2018) centres de santé ont entré leurs données sur la plateforme ATIH.

On relève une augmentation globale des centres de santé et en particuliers médicaux et polyvalents qui passent de 603 en 2018 à **691 en 2019**



CPsAM = centre polyvalent SANS auxiliaire médical

CpaAM = centre polyvalent AVEC auxiliaires médicaux



**Près de 8 M€ de financements ARS, soit une augmentation de 1,8 M€ par rapport à l'exercice 2018**

En 2019, les ARS ont financé 141 centres de santé pour un montant total de 7 848 995 euros. Les 3/4 des structures subventionnées sont des centres de santé pluri-professionnels et les 2/3 de la somme totale est allouée à la prévention, l'éducation thérapeutique du patient.

On relève une augmentation de l'aide au fonctionnement qui s'élève à 1,5M€ en 2019 versus 0,8 M€ en 2018

**Les centres pluriprofessionnels sont nettement plus nombreux à nouer des partenariats**

Par ordre décroissant, les principaux partenariats des CDS sont : des établissements de santé, des laboratoires de biologie médicale, des établissements médico-sociaux, des réseaux de santé et des services sociaux.



Retrouver toutes les données de l'exercice 2019 extraites par le Ministère de la santé sur le site de la FNCS :

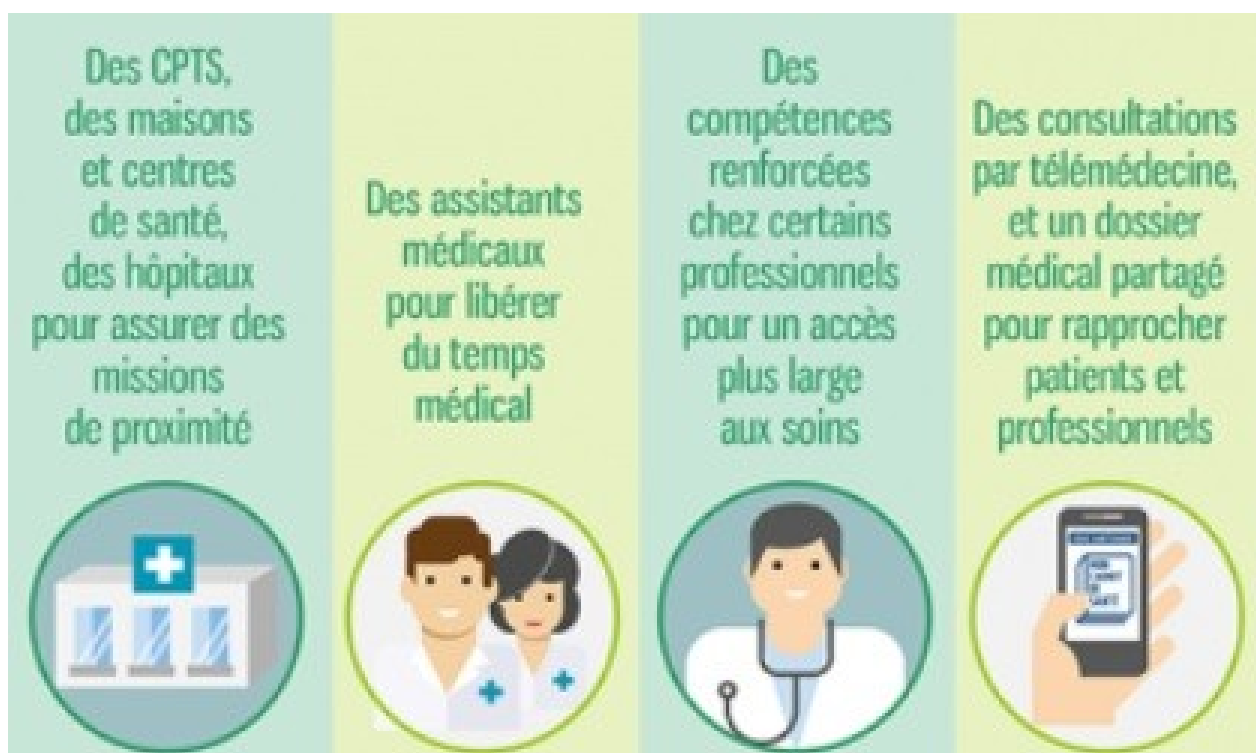
<https://www.fnccs.org/les-chiffres-nationaux-de-l-observatoire-des-cds>

# Ma santé 2022

## ...EN 2019

Lancée par le gouvernement en septembre 2018, la stratégie Ma santé 2022 vise à transformer l'organisation de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

Elle se traduit par une multiplication de dispositifs mis en œuvre par les ARS ainsi que des négociations conventionnelles pilotées par l'Assurance maladie.



## ASSURANCE MALADIE, CPN

DES NÉGOCIATIONS CONVENTIONNELLES AU LONG COURS, DE NOUVEAUX OUTILS

### ■ 2 nouveaux avenants à l'accord national

Depuis près de deux ans, l'équipe de la FNCS prend part à de très nombreuses instances de discussions avec les pouvoirs publics. L'assurance maladie a ouvert plusieurs fronts de négociations conventionnelles avec les professionnels de santé libéraux (Médecins, IDE, dentistes...) dont les éléments doivent être transposés dans l'accord national des centres de santé.

A cheval sur les années 2018 – 2019 - 2020, les avenants 2 et 3 ont été négociés pour « rattraper » les financements accordés aux professions libérales.

DATES des séances de négociation de l'Avenant 3 – 10/07 – 17/09 – 17/10 – 10/10 (CTPPN) - 04/11/19 – 04/02/20 (signature)

Avenant n°2 de l'Accord national des centres de santé – signé en avril 2019

- Transposition de la convention libérale sur les conditions de déploiement de la télémédecine. Aide au financement d'équipements médicaux connectés
- Transposition nouveaux indicateurs ROSP pour 2018
- Prévention bucco-dentaire pour les enfants, adolescents, jeunes adultes

Avenant n°3 de l'Accord national des centres de santé – signé en février 2020

Il marque une avancée significative en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins via l'exercice regroupé et la prise en compte de la vulnérabilité dans la file active.

Toutefois, malgré l'insistance des représentants de santé FNCS au cours des négociations pour une transposition complète des conventions libérales, il persiste une sous valorisation de l'effort des centres de santé lorsqu'ils s'implantent dans les zones sous-denses.

#### **Accompagnement et prévention**

La FNCS s'est particulièrement mobilisée lors des séances de négociation avec la direction de l'Assurance Maladie à faire reconnaître et valoriser dans l'accord national les éléments de prises en charge des publics vulnérables. La FNCS a obtenu en particulier :

#### **MÉDIATEUR EN SANTÉ**

A force de ténacité et de constance dans leurs demandes, les représentants de la FNCS ont enfin obtenu la valorisation des missions de prévention et d'accès aux droits des centres de santé. Accompagnement psychosocial et promotion de la santé auprès des patients

#### **PUBLICS VULNÉRABLES**

La suppression du plafond de 25% de la majoration liée à la prise en charge des publics bénéficiaires de la CMU-C et l'AME dans les centres médicaux et polyvalents est une demande initiale de la FNCS, sa mise en application est effective.

### CONTRAT DÉMOGRAPHIQUE

Malgré les nombreux échanges, argumentations et la persistance des représentants de la FNCS lors des négociations, la transposition **des contrats démographiques** reste une inégalité persistante malgré l'obtention des améliorations. La comparaison entre le financement de l'installation d'un médecin en MSP et celui d'un médecin en CDS, le démontre clairement :

	MSP	CDS avenant 3 - 2019	CDS avenant 1 - 2017
1 <sup>e</sup> ETP médecin	50 000 €	30 000 €	30 000 €
2 <sup>e</sup> ETP médecin	50 000 €	20 000 €	25 000 €
3 <sup>e</sup> ETP médecin	50 000 €	20 000 €	
4 <sup>e</sup> ETP médecin	50 000 €	5 000 €/an	0 €

### Assistants médicaux

À l'instar de ce qui a été fait pour les médecins libéraux (avenant n°7 à la convention médicale), l'accord prévoit une aide au recrutement des assistants médicaux au sein des centres de santé. Si la philosophie du dispositif ne change pas, les conditions de financement et les contreparties ont été adaptées aux spécificités des centres de santé. L'avenant 3 a été publié au Journal Officiel le 03/09/2020.

### Télé médecine

Des mesures en faveur du déploiement du recours à la télé médecine. L'avenant 3 comporte différentes mesures visant à aider les centres de santé à acquérir des équipements permettant le déploiement des actes de téléconsultation. L'accord conventionnel prévoit également la mise en place d'une aide financière pour les centres de santé ayant recours à de la télé-expertise.

### Nouvelles mesures dans l'organisation des CPR/CPD

Pour faciliter les échanges entre les différents acteurs de la mise en œuvre de l'Accord national, des représentants des ARS seront dorénavant présents lors des commissions paritaires.

## Les représentants des centres de santé à la **Commission paritaire nationale**

<b>Organisme</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
FNCS	Hélène COLOMBANI	Marie PENICAUD
FNMF	Guénaëlle HAUMESSER	Céline GIORDANO
FMF	Laurent EVEILLARD	Anne MOREAU
UNADMR	Marie Josée DAGUIN	Esther SCHINDLER
FNISASIC	Léa MORIZE	Alain RONDEPIERRE
ADEDOM	Hugues VIDOR	Célia FLAVIGNY
CRF	Michael Ange MARTIN	Laetitia BERRAR
CANSSM	Laurence DAVID	Pierrick QUINIO
C3SI	Françoise LE COQ	Ronan ELIOT
UNA	François MAYER	Catherine BOUFFARD
Conseillers techniques	Dr Pierre Etienne MANUELLAN Dr Didier DUHOT Roland WALGER	

## ■ La FNCS négocie et signe l'ACI CPTS



DATES des séances de négociation ACI CPTS : 30/01 – 14/02 – 28/02-14/03 – 18/04 – 22/05 - 20/06/19 (signature) – 17/10/19 (CPN) – 04/12/19 (CPN) – 23/01/20 (CPN)

**Accord conventionnel interprofessionnel** relatif aux structures de santé pluri-professionnelles. L'assurance maladie négocie avec les syndicats des professionnels libéraux et 3 représentants des centres de santé, les modalités de financement des Communauté professionnelles territoriales de santé – CPTS (fin des négociations prévue en juin 2019 – Arbitre Mme Dominique Polton).

La FNCS a participé aux séances de négociations pour défendre la place des centres de santé dans cette nouvelle organisation territoriale.

De nombreux gestionnaires de centres de santé, notamment en Ile-de-France sont d'ores et déjà à l'initiative de CPTS. Nanterre, Pierrefitte, Saint Denis, Pantin, Montreuil, Paris ....

Souvent à l'initiative des URPS en région, certains centres de santé peinent à s'inscrire dans les projets en cours. Alors que tous les acteurs de santé doivent pouvoir prendre part au dispositif, certains porteurs de projets de CPTS ne jouent pas le jeu et excluent de fait toute personne morale au profit de la personne physique.



## ■ Un accès nouveau aux téléservices

La FNCS et les autres organisations représentatives travaillent en collaboration avec les services de l'Assurance Maladie, pour ouvrir [les téléservices Amelipro](#) aux équipes des centres de santé. Jusqu'ici, pour des raisons techniques, seuls les praticiens libéraux pouvaient y accéder.

De nouvelles modalités techniques, expérimentées dans plusieurs centres de santé, sont en passe d'ouvrir l'accès de ces outils aux équipes des centres de santé. Indispensable pour faciliter la bonne gestion des structures, ils permettent notamment de :

- réaliser une déclaration de médecin traitant ;
- prescrire un arrêt de travail ou d'établir un certificat médical d'accident du travail ou de maladie professionnelle, et de l'adresser directement à la caisse et au service médical ;
- consulter, créer, gérer ou suivre le renouvellement des protocoles de soins et d'effectuer une demande de mise en affection de longue durée ;
- réaliser une déclaration de grossesse ;
- créer, consulter et gérer une prescription médicale de transport en ligne ;
- consulter l'historique de remboursement des soins médicaux afin de bénéficier d'une meilleure connaissance du contexte médical de vos patients.

## ■ La publication d'un guide d'aide à la facturation



L'Assurance maladie, en collaboration avec le [RNOGCS](#), a mené une série de travaux visant à élaborer un guide d'aide et de bonnes pratiques de facturation, sur la partie obligatoire, appliquée en centre de santé.

Ce groupe de travail, composé des personnels des CPAM et des centres de santé, dont les équipes du tiers payant, s'est réuni durant plusieurs mois pour échanger sur les bonnes pratiques, séquencer, tester et expérimenter les étapes du tiers payant obligatoire.

Ce guide a pour objectif de cibler les principales anomalies selon leurs origines, de les expliciter et d'aider les opérateurs à adopter une bonne pratique de facturation.

Les participants à l'élaboration de ce guide :

**[CNAM]** : LEBAILLY CARINE [DDO/D2OM], LABRUYERE AYMERIC ;

**[CPAM]** : DE ALBUQUERQUE DAVID RODRIGO [CPAM de Paris], LEROUX CAROLLE [CPAM RED MOAD], PEYROL FLEUR [CPAM Clermont-Ferrand Observatoire des Flux], MACARI STEPHANE [CPAM ISERE ANNAIS]

**[CDS]** :

FNCS – CMS de MONTROUGE, Marine BARTHELEMY, Bérénice VERZEELE ; CMS de PANTIN, Amel DUBOIS ; CMS d'AUBERVILLIERS, Régine RAYMOND

FMF : Mouna BRAQUEHAIS, Roland WALGER (coordinateur RNOGCS)

Filiéris : Nadège PREVOT, Charlotte TANVEZ

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE

### ■ De nombreux travaux collectifs

La FNCS a participé aux échanges, groupes de travail pilotés par le Ministère de la santé dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie [« Ma santé 2022 »](#).

L'équipe de la FNCS a porté la voix des gestionnaires des centres de santé auprès du Ministère de la santé lors de nombreuses rencontres :

- Groupe de concertation CDS - 05/02/2019
- Groupe de travail « Création 400 postes médecin généraliste » - 04/03/19
- Comité stratégique de l'innovation en santé – 24/01/19
- Concertation simplification des dispositifs d'appui à la coordination des parcours – 29/04 – 07/05 – 14/10 – 24/10 - 26/11/19
- Ma santé 2022 – volet numérique – 25/04/19 - 13/12/19
- Mobilisation du système de santé à l'approche de l'hiver - 26/11/19
- Article 51 IPAP - 10/12/19
- Projet ordonnance sur l'évolution les statuts juridiques des SEC (MSP) – 16/10/19 – 13/11 – 05/12/19 – 08/01/20 – 08/01/20 - 28/02/20
- Groupe de travail sur le parcours des personnes âgées– 21/11/19 – 11/12/19 - 20/01/20
- Nouveau dispositif des protocoles de coopération -article 66 de la loi du 24 juillet 2019 - 29/11/19
- Rencontre conseiller cabinet de la Ministre de la santé, Agnès Buzyn - Mickael Benzaqui – 08/02/2019
- Épidémie covid-19 – 02/03/2020

### ■ Permanence des soins, le statut de COSP précisé

La permanence de soins telle qu'elle était rémunérée, rendait difficile la participation des centres de santé et de leurs professionnels de santé. Selon les territoires, sa mise en œuvre variait. Parfois elle était impossible sinon à titre bénévole.

Cette problématique a été l'objet de nombreux échanges dans le cadre du groupe de concertation des centres de santé piloté par le Ministère de la santé auquel participe les représentants des centres de santé, la DGOS, l'Assurance maladie et certaines ARS.

La solution qui a été préconisée est celle de l'application du statut de COSP, collaborateur occasionnel de santé publique, pour le médecin salarié.

L'instruction ministérielle du 25 octobre 2019 vise à préciser les modalités de mise en œuvre du [décret n° 2015-1869 du 30 décembre 2015](#) pour les médecins salariés des centres de santé, et notamment les obligations qui s'imposeront aux centres de santé.

L'instruction comporte 3 chapitres :

1. Le paiement des rémunérations (forfaits, actes et majorations) ainsi que des cotisations et contributions sociales par les centres de santé aux médecins salariés participant à la PDSA
2. Les modalités pratiques de mise en œuvre
3. Les modalités pratiques quant à la facturation des actes et au versement des forfaits

Quelques centres de santé ont d'ores et déjà signé des conventions quadripartites entre : l'ARS, la CPAM, le centre de santé et le médecin : la Ville de Bergerac notamment....

## ■ L'IJFR et PEPS pour sortir du paiement à l'acte

Projet conduit par l'Institut Jean-François REY, l'expérimentation **paiement en équipe de professionnels de santé en ville** (PEPS) repose sur la mise en place d'un paiement forfaitaire collectif. Ce versement d'une rémunération collective implique un haut niveau de maturité des équipes expérimentatrices, facteur clé de la réussite de l'expérimentation.

Sortir du paiement à l'acte pour favoriser une prise en charge globale du patient, est une revendication portée de longue date par la FNCS

En 2019, 21 structures sont autorisées à participer à l'**expérimentation** (PEPS), parmi lesquelles 11 sont des centres de santé dont les gestionnaires sont adhérents de la FNCS. Il s'agit des Villes de Nanterre, Gennevilliers, Champigny, Malakoff, La Courneuve ainsi que le centre de santé Richerand à Paris et celui géré par l'association santé communautaire en Chantier à Échirolles.

*Le cahier des charges est issu des travaux de co-construction menés de septembre 2018 à mars 2019 avec les 11 représentants d'équipes d'acteurs en santé sélectionnés dans le cadre de l'AMI, qui ont apporté leurs avis, propositions et expertises nécessaires à la déclinaison opérationnelle de l'expérimentation d'un paiement forfaitaire en équipe de professionnels de santé en ville.*

L'arrêté du 19 juin 2019 relatif à l'expérimentation nationale d'un paiement en équipe de professionnels de santé en ville fixe la liste des structures autorisées à participer à l'expérimentation à partir de 2019.

(\*) L'arrêté du 19 juin 2019 a été modifié par l'arrêté du 07/01/2020.

En 2020, 5 nouveaux centres de santé sont inclus dans l'expérimentation :

- CDS Communal Simone Veil - 72 400 La Ferté-Bernard
- CDS Participatif Le Château En Santé - 13015 Marseille
- CDS La Case De Santé - 31000 Toulouse
- CDS Municipal Docteur Pesqué - 93300 Aubervilliers
- CDS ACSBE - 93200 Saint Denis



# STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

---

## LA FNCS DÉVELOPPE SES RÉSEAUX EN RÉGION

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE

Le développement des centres de santé médicaux et polyvalents sur le territoire national offre l'occasion de nouer des relations de proximité et de confiance avec les institutions locales au service du développement des centres de santé et de l'offre de soins. Pour tendre vers cet objectif, la FNCS s'est appuyée sur trois axes :

### Désigner des délégués régionaux

Les nouveaux délégués régionaux sont nos relais et nos représentants sur la région où ils sont implantés. S'ils représentent la FNCS, leurs missions pourront s'adapter aux spécificités locales.

- PACA : Jean-Jacques ZENOU, CDS CARA santé - MARSEILLE
- Bourgogne Franche Comté : Lionel DASSETTO, Directeur CDS 71 - MACON
- Pays de la Loire : Nicole AUGER, Maire-adjoint à la santé - CONNERRE
- Nouvelle Aquitaine : Valérie LATARCHE-BERTRAND – CMS BERGERAC
- Auvergne-Rhône-Alpes : François MAYER, Fondation des dispensaires de LYON

Certaines initiatives locales favorisent le dialogue entre les gestionnaires, les porteurs de projets et les institutions. Cela a été le cas à Bergerac le 12 septembre 2019



Daniel Garrigue, Maire de Bergerac ; Dr Hélène Colombani, Pdte FNCS, France Bereterbide, Direct° de l'offre de soins ARS Nouvelle Aquitaine, Catherine Petraszko, direct° de la cpam94, représentante à la CRAM, Valérie Lata arche Bertrand, responsable santé publique, Ville de Bergerac et Dr Eric May, Pdt de l'USMCS.

La ville de Bergerac a accueilli la première journée des rencontres des porteurs de projets et gestionnaires des centres de santé médicaux et polyvalents de Nouvelle Aquitaine. Cet événement répond précisément à la volonté de la FNCS de développer ses propres représentations régionales, capables de construire des réponses adaptées aux spécificités et aux besoins des populations locales.

En 2019, la Nouvelle Aquitaine, avec ses six millions d'habitants, compte moins de 25 centres de santé médicaux et polyvalents sur les 130 centres de santé implantés sur le territoire régional. L'appel à projet publié par l'ARS Nouvelle Aquitaine visant à soutenir l'émergence de centres a reçu 19 réponses de la part de porteurs de projets. Ce chiffre est encourageant et montre la dynamique du territoire pour répondre aux besoins en matière d'accès aux soins.

### S'investir au côté des ARS pour déployer la formation EHESP des coordinateurs

« La formation **Coordinateur de regroupements pluri-professionnels de soins primaires** repose sur un partenariat scientifique avec la Haute Autorité de Santé et des professionnels (Fédération des Maisons et des Pôles de Santé, Fédération Nationale des Centres de Santé experts, ...). Elle est soutenue et financée par votre Agence Régionale de Santé. A ce titre, elle s'inscrit dans la politique régionale d'appui aux soins primaires. » Réf. : Plaquette de présentation de l'École de Haute étude en santé publique (EHESP)

D'abord déployée dans les régions auprès des coordinateurs des maisons de santé, la FNCS s'est mobilisée pour qu'une formation spécifique soit dispensée auprès des coordinateurs de centres de santé dont les missions ne sont pas identiques aux coordinateurs de MSP.

En 2018, une première session CDS a été lancée en Ile-de-France portée par l'EHESP et l'ARSIF. La FNCS a soutenu le projet en accueillant les séminaires présentiels à son siège à Montreuil et en offrant la restauration aux participants.

**16 coordinateurs d'Ile-de-France ont présenté leur mémoire le 10 janvier 2020.**

**Une seconde session a été organisée en Ile-de-France en 2019** (voir p. 31)

Confortée par cette première expérience réussie, la FNCS a été sollicitée pour piloter le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire national. Afin de recruter des formateurs de proximité, la FNCS a proposé la candidature de cadres médicaux et administratifs de centres de santé implantés sur le territoire concerné et dont le profil correspond au pré-requis des missions attendues. Ces candidatures doivent être validées par l'ARS et l'EHESP.

La FNCS a lancé une plateforme en ligne pour procéder à la préinscription des coordinateurs des CDS. **Près de 200 candidatures ont été enregistrées.**

Les directions d'ARS ont été sollicitées par la Présidence de la FNCS pour co-porter le dispositif sur leur territoire.

- **PACA**  
Réfèrent PACTE/formateur relais : Jean-Jacques ZENOU  
Formateur Relais : Michel ROTILY
- **Bourgogne Franche Comté**  
Réfèrent PACTE/formateur relais : Richard LOPEZ  
Formatrice Relais : Marie Pierre COLIN
- **Nouvelle Aquitaine**  
Réfèrent PACTE/Formatrice Relais : Émilie SADERNE  
Formatrice Relais : Valérie LATARCHE-BERTRAND
- **Bretagne**  
Réfèrent PACTE / Formatrice relais : Claire TERRA

- **Pays de la Loire**  
Formatrice Relais : Claire TERRA  
Formateur Relais : Nicolas BLOIN
- **Grand Est**  
Formatrice Relais : Marine BARTHELEMY  
Formatrice Relais : Clarissa TERENCE SEIXAS

Fin 2019, les ARS des régions Grand Est, PACA, Bourgogne Franche Comté et Nouvelle Aquitaine ont donné un accord de principe. En 2020, une convention a été signée avec l'ARS Grand Est ; les négociations se poursuivent avec les 3 autres ARS. Des conventions de financement devraient être signées entre ces 3 ARS au cours de l'année 2020.

Faciliter l'inclusion de représentants FNCS dans les instances régionales : CPR, CTS, CRSA...

En 2019, la liste des titulaires et suppléants dans les Commissions paritaires régionales qui vise à l'application des termes de l'Accord national des centres de santé. La FNCS souhaite élargir et diversifier sa représentation dans les régions dont le nombre de centres de santé augmente : Bretagne, Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine

<b>GRAND EST</b>	<b>JACQUELIN</b>	Nicolas	titulaire	CMS Doulevant le Chateau
<b>GRAND EST</b>	<b>L'HERMITE</b>	Nathalie	suppléante	Centre municipal de santé (médical) NOGENT SUR SEINE
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>	<b>FOUGERAT</b>	Jérémie	titulaire	Centre de santé des 3 Cités - association Espoir POITIERS
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>	<b>ICHER</b>	Angélique	suppléant	Centre municipal de santé d'Arcachon (Mairie d'Arcachon)
<b>BOURG / FRANC-COMTE</b>	<b>MILLOT</b>	Sophie	titulaire	Centre de santé Léon Blum - Ass. AEPNS BELFORT
<b>BOURG / FRANC-COMTE</b>	<b>BERREGAD</b>	Saadia	suppléant	Centre de santé Léon Blum - Ass. AEPNS BELFORT
<b>BRETAGNE</b>	<b>VIDELO</b>	Jean-Jacques	suppléant	Maire de LE SOURN
<b>CENTRE - VAL DE LOIRE</b>	<b>WERQUIN-GUITTON</b>	Catherine	titulaire	Centre municipal ROUQUES de SAINT PIERRE DES CORPS
<b>CENTRE - VAL DE LOIRE</b>	<b>ROUIDI</b>	Sid-Ahmed	suppléant	Maire-Adjoint à la Santé CHATEAUDUN
<b>OCCITANIE</b>	<b>MAGUIN</b>	Fabien	titulaire	La Case de Sante - TOULOUSE
<b>OCCITANIE</b>	<b>MAINCION</b>	Viriginie	suppléant	La Case de Sante - TOULOUSE
<b>HAUTS DE FRANCE</b>	<b>SAISON</b>	Hervé	titulaire	Centre de santé municipal d'HONDSCHOOTE
<b>HAUTS DE FRANCE</b>	<b>WIECZOREK</b>	Martine	suppléante	Centre de santé municipal d'HONDSCHOOTE
<b>PAYS DE LOIRE</b>	<b>AUGER</b>	Nicole	titulaire	Centre Municipal de Santé CONNERRE
<b>PAYS DE LOIRE</b>	<b>BROUARD</b>	Véronique	suppléant	Centre Municipal de Santé CONNERRE



## Fédération nationale des centres de santé - Rapport d'activité 2019

<b>AUVERGNE / RHONE-ALP</b>	<b>BORGIA</b>	Agnès	titulaire	Association AGECSA GRENOBLE
<b>AUVERGNE / RHONE-ALP</b>	<b>PICHON</b>	Philippe	suppléant	Association AGECSA GRENOBLE
<b>PACA</b>	<b>CONTE</b>	André	titulaire	Centre de santé des Municipaux MARSEILLE
<b>PACA</b>	<b>RICHTON</b>	Anne	suppléant	Centre de santé Chant'ours

# LA FNCS RENFORCE SES PARTENARIATS

4 CONVENTIONS DE PROJETS SIGNÉES AVEC NOS PARTENAIRES

## Pour le développement des centres de santé

SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET DE CRÉATION DE CDS

En 2019, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et le Ministère de la santé (DGOS) ont renouvelé leurs soutiens à la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) pour l'appui à la création, au développement et au maintien des centres de santé.

Convention DGOS pour soutenir la création  
**DES CENTRES DE SANTÉ.**

**LA CONVENTION 2019 SIGNÉE ENTRE LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ (DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS, DGOS) et la Fédération nationale des centres de santé a eu pour principal objectif de soutenir le développement et les projets de création de centres de santé médicaux et polyvalents sur le territoire national.**

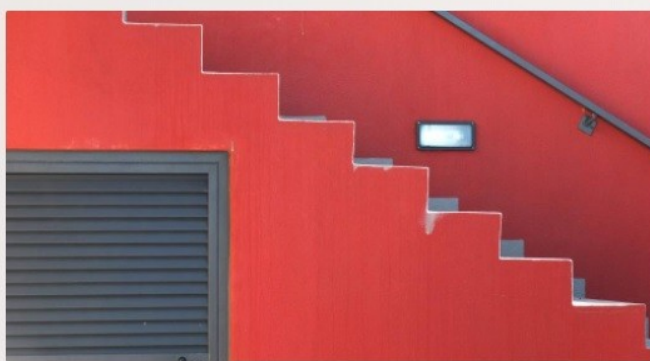
**CONVENTION CGET POUR SOUTENIR LA CRÉATION DE CENTRES DE SANTÉ EN QPV**

FIN 2018, **192 nouveaux centres de santé** sont répertoriés en zone urbaine sur l'ensemble des régions. Les centres de santé sont **24 % à être installés en quartiers prioritaires** de la politique de la ville (QPV) ou en Zone Vécue.

Dans l'objectif de favoriser un accès à des soins de qualité pour tous et favoriser la réduction des inégalités de santé, la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) s'engage à agir pour le développement et le maintien des centres de santé en accompagnant les porteurs de projets de centre de santé et les gestionnaires de centres de santé. Une attention particulière est portée auprès des porteurs de projets implantés dans ou à proximité d'un QPV.

### 7 étapes pour créer un centre de santé

L'avenir appartient aux audacieux



Voici les principaux chapitres à ouvrir pour construire un projet de création de centre de santé, structure d'exercice collectif offrant un ensemble de **services de santé de premier recours** pratiquant le tiers-payant et une facturation de secteur 1.

Certaines de ces étapes peuvent être menées en parallèle l'une de l'autre.

#### 1/ S'informer sur la législation

Plusieurs [articles de loi régissent les centres de santé](#) et d'autres évoquent des [dispositions pouvant être mises en place](#).

**W** Les centres de santé sont des structures sanitaires de proximité, dispensant des soins de premier recours et, le cas échéant, de second recours et pratiquant à la fois des activités de prévention, de diagnostic et de soins, au sein du centre, sans hébergement, ou au domicile du patient. Ils assurent, le cas échéant, une prise en charge pluriprofessionnelle, associant des professionnels médicaux et des auxiliaires médicaux.

L'[ordonnance du 12 janvier 2018](#) modifie l'[article L6323-1 du code de la santé publique](#) et pose les conditions de création et de fonctionnement des centres de santé.

L'[arrêté du 27 février 2018](#) précise :

- les modalités d'organisation et de fonctionnement des antennes,
- la composition du projet de santé,
- la composition du règlement de fonctionnement,
- une nouvelle disposition : l'engagement de conformité.

Enfin, le texte régissant les relations entre les centres de santé et l'Assurance Maladie est l'[accord national des centres de santé](#) qui tend à évoluer au gré des négociations auxquelles participe la FNCS.

#### 2/ Elaborer un diagnostic territorial

Il s'agit de mettre en cohérence le projet du centre de santé et la réalité du terrain en procédant à deux états de lieux : la santé des populations du territoire, l'offre de soins existante.

Des [outils et plateformes créés par l'Assurance Maladie et les ARS](#) ont pour vocation de faciliter la réalisation du diagnostic territorial en santé.

Vous pouvez toutefois solliciter directement localement le Conseil de l'Ordre des Médecins ou votre ARS afin d'affiner votre analyse du territoire. Il est également possible de mener votre propre étude de territoire.

#### 3/ Rédiger le projet de santé et le règlement de fonctionnement du centre de santé


La FNCS a accompagné, de manière ponctuelle ou régulière, 121 porteurs de projets de centre de santé répartis par région :

Auvergne Rhônes Alpes	13
Bourgogne Franche Comté	2
Bretagne	4
Centre Val de Loire	5
DOM TOM	11
Grand Est	6
Hauts de France	12
Île-de-France	21
Normandie	1
Pays de la Loire	3
Occitanie	15
Nouvelle Aquitaine	17
Provence Alpes Côtes d'Azur	11



**Saint Brévin, en Loire Atlantique opte pour un centre municipal**  
 décembre 2019  
 44 - Loire-Atlantique  
 Pays de la Loire

Pourquoi un centre municipal de santé ? La ville de Saint-Brevin est aujourd'hui confrontée à une pénurie de médecins : un praticien part en retraite sans être remplacé, ce qui porte à neuf le nombre de médecins dans la commune, dont deux sont à temps partiel, pour une population à l'année de 14...




**A Saint-Rambert-d'Albon, 6 800 habitants, pose de la première pierre**  
 décembre 2019  
 26 - Drôme  
 Auvergne-Rhône-Alpes

A Saint-Rambert d'Albon (Drôme) on vient de poser la première pierre d'un centre de santé d'un nouveau type. Dans cette zone, identifiée comme déficitaire en personnel médical, la communauté de communes va gérer des professionnels de santé... salariés. Des personnels de santé... salariés pour...



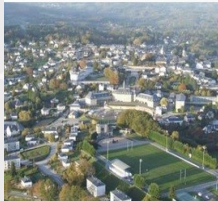
**Capestang, le centre municipal à l'équilibre deux ans après son ouverture.**  
 décembre 2019  
 34 - Hérault  
 Occitanie

Capestang est la première municipalité du département de l'Hérault à engager la création d'un centre de santé communal. Cette petite commune de 40 km2 où vivent près de 3 200 habitant.e.s, initialement couverte par 3 médecins, a vu l'un d'eux partir à la retraite. Sans alternative libérale et après...




**A Vitré 35, le centre de santé porté par l'hôpital ouvrira en mars 2020**  
 novembre 2019  
 53 - Mayenne  
 Bretagne

Face à la pénurie de médecins, le centre hospitalier de Vitré ouvrira, en mars 2020, un centre de santé boulevard Saint-Martin. Le lieu comptera trois généralistes. Le centre hospitalier de Vitré va ouvrir un centre de santé boulevard Saint-Martin Vitré et son pays manquant de médecins généralistes...



**Le Département de Corrèze ouvre son centre de santé.**  
 octobre 2019  
 19 - Corrèze  
 Nouvelle-Aquitaine

Pour pallier le manque de médecins sur le territoire, un centre départemental de santé vient d'ouvrir en Corrèze. Sur les dix médecins qui doivent le rejoindre, quatre viennent de prendre leur fonction à Egletons (4 300 habitants) et Neuvic (1 700 habitants). C'est parti pour le centre...



**Le quartier du Beaudésert à Mérignac aura son centre de santé en 2020**  
 octobre 2019  
 33 - Gironde  
 Nouvelle-Aquitaine

Un centre de santé polyvalent, géré par l'association La Vie à domicile, va voir le jour, en janvier 2020, dans le quartier de Beaudésert. « C'est un événement très important, a déclaré le maire Alain Anziani, ce lundi soir, lors de la présentation du projet global à la Maison des habitants...

L'accompagnement régulier des porteurs de projets a permis, **l'ouverture de 18 centres de santé, dont 8 centres de santé dans et à proximité des QPV.**

Ces données concernent les porteurs de projets que nous avons accompagnés au cours de l'année et ceux qui nous ont informés de leur ouverture.

La FNCS ne développe pas d'ingénierie de projet. Son soutien aux porteurs de projets consiste à mettre à disposition des outils techniques (textes législatifs, textes conventionnels, application qualité...), des services (aide au recrutement), des savoir-faire grâce à la mutualisation des connaissances du réseau.

## PLATEFORME DÉDIÉE au RECRUTEMENT des PROFESSIONNELS

En 2019

180 offres d'emploi ont été publiées sur le site de la FNCS

219 candidatures ont été postées sur le site de la FNCS en réponse aux annonces de recrutement

The screenshot displays the FNCS recruitment platform interface. The top navigation bar includes the FNCS logo and the text 'Fédération Nationale des Centres de Santé'. Below the navigation, there are tabs for 'La FNCS', 'Les centres de santé', and 'Accès aux soins'. The main content area is titled 'Toutes les offres d'emploi' and shows a list of job offers. A sidebar on the right provides filters for 'Thèmes', 'Type de contenu', and 'Région'. A detailed view of a job offer is overlaid on the main list, showing the following information:

Job ID	Job Title	Candidatures
fncs-job-3284	directeur administratif (h/f)	3
fncs-job-3168	directeur/directrice de la santé	4
fncs-job-3167	chirurgien-dentiste	8
fncs-job-924	médecin généraliste	5

# Pour accroître les coopérations territoriales

CPTS, QUALITÉ DES PRISES EN CHARGE, EXERCICE D'ÉQUIPE, RÉSEAU

## ARS ILE-DE-FRANCE

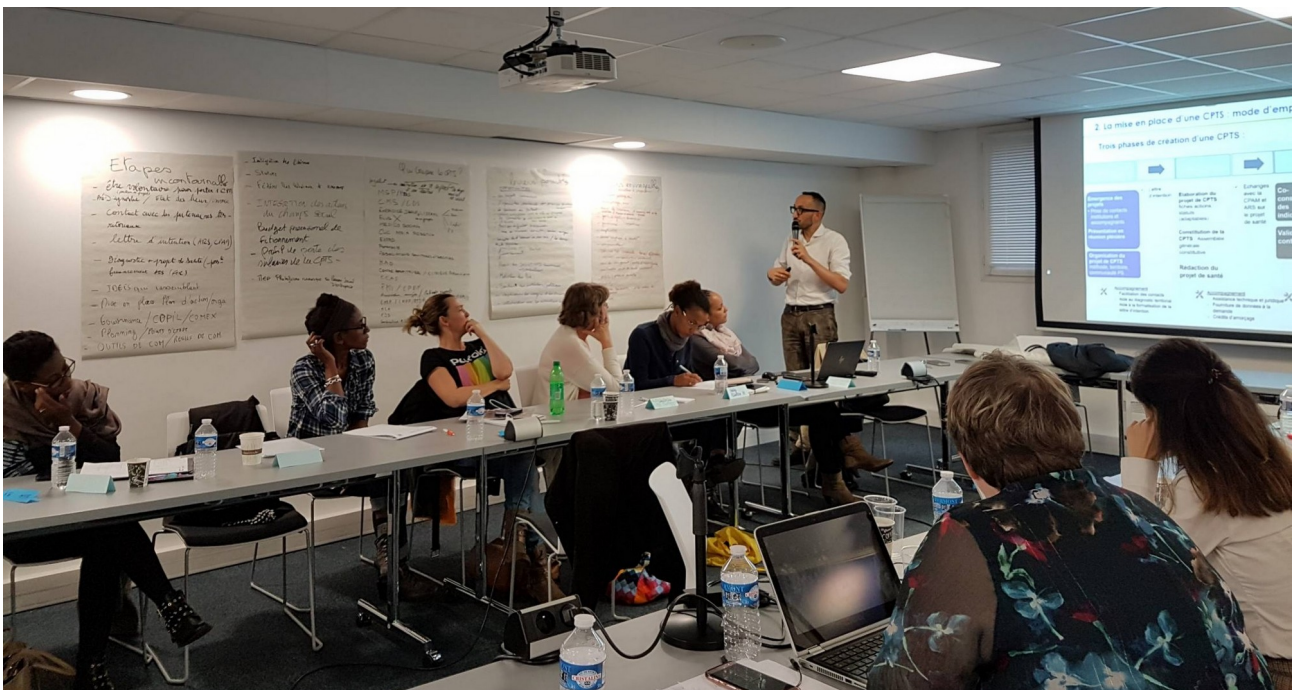
### CONVENTION D'OBJECTIFS 2018-2020

Deux grands chapitres sont abordés dans cette convention :

- MA SANTÉ 2022 : faciliter l'inclusion ou le portage de CPTS
- LA QUALITÉ des prises en charge avec l'accompagnement des équipes dans l'appropriation des outils

## SÉMINAIRE CPTS : rencontre entre CDS et MSP

jeudi 17 octobre 2019



Dans le cadre de la formation PACTE 2018-2019, la FNCS, en collaboration avec la FEMASIF, a rassemblé les coordinateurs des CDS et ceux des MSP qui se sont retrouvés pour une journée de travail sur le thème des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).  
Programme : échanger sur les situations vécues sur le terrain dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle organisation territoriale.

- Qui peut participer à la gouvernance ?
- Comment adhérer à la CPTS ?
- Quelles sont ses missions ?
- Quels moyens sont mis à sa disposition ?
- .....

Cette journée de travail en commun a été bénéfique pour permettre de mieux se connaître, comprendre les organisations des structures et leurs démarches historiques.

## **SÉMINAIRE : mieux travailler en équipe...**

vendredi 18 octobre 2019

---

«Mieux travailler en équipe pluriprofessionnelle : innovations organisationnelles et démarche qualité »

30 professionnels de centres de santé d'Île-de-France ont participé à cette journée d'échange.

Programme des séances plénières :

- Présentation de l'application d'autoévaluation de la qualité et de la sécurité des soins en CDS (AQSS) - intervenants : CEPIAS, OMEDIT, STARAQS, cadre infirmier en CDS
- L'implication des usagers et le développement de la qualité en centres de santé – Intervenants : Coordinatrice du centre communautaire ESPOIR à Poitiers – Diététicienne du CMS de Pierrefitte-sur-Seine
- Retour d'expérience d'un centre de santé sur la réalisation de l'auto-évaluation à l'aide de l'AQSS
- Ateliers
- Les risques généraux et la dynamique pluriprofessionnelle
- La prévention des risques infectieux et liés aux produits de santé

## **SÉMINAIRE convention dentaire : de nouveaux enjeux pour les centres de santé**

vendredi 24 mai 2019

---

Le séminaire apporte des éclairages sur trois questions :

- Nouvelle convention dentaire, plafonnement des tarifs, reste à charge « nul » : une révolution « tranquille » ?
- Quelles conséquences sur les activités dentaires en centre de santé ?
- Comment répondre aux enjeux, avec quelle démarche, quels outils ?

**La nouvelle convention :**

- nouveautés, impacts attendus
- sa mise en œuvre...
- impacts dans les centres ?

**Échange participatif autour des impacts sur les activités dentaires en centres de santé / ateliers**

**Nouvelle convention ; nouvel élan pour les centres de santé**

- les enjeux, les pistes et perspectives à ouvrir.
- 3 ateliers, tous les participants traitent des 3 thématiques :
  - ✓ organisation / coordination,
  - ✓ gestion,
  - ✓ patientèle.

## **MISE EN SERVICE DE LA PLATEFORME d'AUTOEVALUATION**

juin 2019

---

La plateforme AQSS finalisée a été lancée en juin 2019. Élaborée dans le cadre d'une coopération avec les structures régionales d'appui d'Île de France, l'AQSS répond à une attente des équipes des centres de santé pour qui la question de la qualité des prises en charge est un enjeu majeur.

Le groupe de travail est composé de :

- L'équipe de la FNCS : membres du bureau et salariés.
- 11 professionnels des centres de santé : Médecin, IDE, accueil, dentiste...

- Les structures d'appui d'Ile-de-France.

- CPIA (centre de prévention des infections associées aux soins) – coordination du projet
- STARAQS (structure régionale d'appui la qualité et sécurité des soins)
- OMEDIT (observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques).

La plateforme est composée de 3 modules indépendants que l'équipe du centre de santé peut réaliser simultanément ou successivement selon les objectifs, les moyens et ressources disponibles pour cette évaluation.

Un des modules vise à explorer la maîtrise des **risques généraux** à travers la politique du centre, son organisation et les pratiques courantes. Les deux autres modules sont dédiés à une évaluation approfondie de la gestion de risques plus spécifiques : le **risque infectieux** et les **risques liés aux produits de santé**.

Chacun des 3 modules comprend plusieurs grilles d'évaluation élaborées avec le concours des professionnels des centres de santé : médecins, dentistes, cadres de direction, infirmiers, agents d'accueil, inspectrice d'hygiène, ....

Par exemple le module « Risques généraux » est composé de 9 grilles :

1. Politique qualité et sécurité des soins
2. Coordination des soins
3. Accueil RDV
4. Accès à la prise en charge
5. Identité patients
6. Ressources matérielles
7. Système d'informations
8. Sécurité des biens et des personnes
9. Tenue du dossier communication des données et du dossier

Un guide méthodologique est à la disposition des équipes et un accompagnement est proposé aux centres de santé qui le souhaitent.

ARS Ile-de-France  
**CONVENTION PACTE  
-CDS 2019 – 2020  
FORMATION DES  
COORDINATEURS**



**Programme d'amélioration continue du travail en équipe de soins primaires en partenariat avec l'ARSIF et l'EHESP – École de Hautes Études en Santé Publique**

Pour le lancement de la seconde session 2020 de formation des coordinateurs en centre de santé, la FNCS et l'ARS IDF ont signé une convention de financement pour la mise en œuvre du dispositif.

La FNCS a été en charge d'organiser l'ensemble des étapes de la mise en place de la formation :

- recrutement des coordinateurs : 20 inscriptions enregistrées
- organisation des séminaires présentiels : logistique, matériel, appui
- gestion RH des formateurs relais (fiche de salaire, paie)

**Objectif du programme :**

1. consolider la fonction de management des organisations pluriprofessionnelles de soins primaires, en appui aux leaders ou aux gestionnaires et aux professionnels,
2. développer et valoriser les initiatives des coordonnateurs à travers la mise en place de communautés de pratiques,
3. soutenir l'évolution, dans la durée, des cultures et des pratiques pour une amélioration du service rendu aux populations et de la qualité de vie au travail des professionnels.

**Le programme :**

1. La fonction de coordination
2. La dynamique d'équipe et la conduite du changement
3. Le projet de santé
4. Les démarches qualité
5. L'exploitation du Système d'Information
6. La sécurité du patient
7. Les parcours de santé
8. L'implication des patients
9. Les démarches de prévention.



# LE CONGRÈS DES CENTRES DE SANTÉ

La 59<sup>ème</sup> édition s'est déroulée les 03 et 04 octobre 2019.

Durant deux jours, les acteurs du monde des centres de santé se retrouvent pour échanger, écouter et s'exprimer sur les sujets d'actualité : CPTS, promotion de la santé,

coordination et

management d'équipe, soins non programmés ou encore IVG par aspiration, PMI et CPEF intégrés aux centres de santé.....

**vendredi 4 octobre 2019 à 15h15**, la FNCS a clôturé le congrès avec une table ronde axée sur l'avenir : "**De nouvelles organisations en soins primaires : le point de vue des centres de santé**".

*Animée par le Dr Marie Pénicaud (secrétaire générale de la FNCS), la table ronde a accueilli Nicolas Revel (DG de l'Assurance Maladie), François Crémieux (DGA de l'APHP), Pierre Barros (Maire de Fosses (95)), Dr Philippe Pichon (association [AGECSA à Grenoble \(38\)](#)), Dr Hélène Colombani, (Présidente de la FNCS)*



## SERVICE PUBLIC DE SANTÉ, L'URGENCE

ASIEM, 6 RUE ALBERT DE LAPPARENT - 75007 PARIS



*Les centres de santé sont en première ligne pour promouvoir les soins intégrés, à savoir des soins structurés en équipe, centrés sur le patient dans la globalité et la continuité. Sur le terrain, on voit le patient ensemble, on délègue des tâches, on met en place de nouvelles prestations, de nouvelles collaborations avec les centres hospitaliers. Le territoire s'organise en CPTS. De nouveaux modes de rémunération en équipe sont expérimentés. Est-ce compatible avec un objectif de plus d'efficacité ?*

La coopération avec les acteurs du territoire de proximité fait partie intégrante des modalités d'organisation des équipes des centres de santé, notamment dans le cadre des contrats locaux de santé. Les CPTS, si elles sont inclusives et non pas libéraux-centrées, permettront d'élargir et de structurer les échanges dans la communauté d'acteurs d'un territoire.

**Les centres de santé doivent être reconnus comme des acteurs à part entière** dignes de l'attention qu'ils sont en droit d'attendre. Ce serait par exemple, permettre aux équipes d'accéder aux outils "ameli pro" indispensables à la bonne gestion de la structure, participer à la gouvernance de la CPTS de leur territoire et naturellement, disposer des mêmes soutiens que les autres acteurs d'accès aux soins primaires...

Le Directeur général de la CNAMTS, avec qui la FNCS travaille à la transposition des conventions libérales, n'a pas manqué de rappeler les avancées réelles qui ont été opérées dans le traitement des centres de santé dans le cadre de l'Accord national. Il souhaite rester attentif aux travaux qui doivent aboutir dans les plus brefs délais notamment concernant les outils déclaratifs en ligne.

L'APHP, avec qui plusieurs centres de santé sont en coopération, souhaite tisser de nombreux liens avec la médecine de ville. Les partenariats, facilités par la nature intrinsèque aux centres de santé, se poursuivront dans les mois et les années à venir.

## LA FNCS S'INVESTIT À L'INTERNATIONAL

### LA FNCS ET LA VILLE DE NANTERRE ACCUEILLENT L'EFPC 2019

L' [European forum for primary care](#), EFPC ou encore Forum européen pour les soins primaires a été lancé en 2005. Son objectif est d'améliorer la santé de la population par la promotion des soins primaires, ceci en les valorisant, en générant des données et en échangeant des informations entre ses membres. Le Forum cherche à élargir sa composition et à devenir une force de premier plan pour renforcer les soins primaires en Europe.

L'EFPC rassemble des acteurs de la santé (médecins, infirmiers ...) d'**une quarantaine de pays européens**.

La FNCS est membre de l'EFPC depuis 2014. Notre représentant est élu au conseil consultatif. Le rôle du conseil consultatif est de conseiller l'EFPC et son conseil d'administration sur la vision, les stratégies et les activités à long terme.

**La FNCS s'investit dans l'EFPC** afin de faire connaître à ses adhérents des pratiques novatrices venant d'autres pays (ex les infirmier-e-s de pratiques avancées) et faire valoir également ces expériences, notamment les prises en charges en équipe pluriprofessionnelle.

SOINS PRIMAIRES ET COMMUNAUTÉS LOCALES :  
L'ÉQUITÉ EN SANTÉ, POUR TOUS ET PARTOUT



Du 29 septembre au 1er octobre 2019, la FNCS et la Ville de Nanterre ont été partenaires de l'EFPC (Forum Européen des Soins Primaire) pour l'organisation de son Forum annuel.

En France comme dans de nombreux pays européens, les problématiques d'accès aux soins primaires et d'équité en santé sont prégnants. Transition épidémiologique, flambée des maladies chroniques ou encore paupérisation des populations et baisse du nombre de médecins généralistes, se heurtent à des organisations de santé devenues inadaptées à une nécessaire prise en charge globale des patients.

**La FNCS a organisé un débat en lien avec l'actualité du 1<sup>er</sup> recours en France :** "Les collectivités locales ont-elles un rôle à jouer dans la promotion des soins primaires ?".

**Le modèle des centres de santé se développe.** Ils sont créés sous l'impulsion de communes, d'ESPIC, de départements, d'associations, d'hôpitaux. L'exemple du Conseil Départemental de Saône et Loire – premier à avoir ouvert des centres de santé suivi par la Corrèze, l'Orne et bientôt la Charente et la Vendée. Une forte augmentation des centres de santé médicaux et polyvalents à l'initiative des élus est observée dans toutes les régions<sup>(1)</sup>.

Des ateliers ont été organisés pour échanger sur des expériences présentées par les représentants des différents pays : "Comment les infirmières cliniciennes contribuent à la transformation des soins primaires en **Suisse**" ; "Les soins dentaires dans des centres de santé communautaires à Louvain, **Belgique**" ; "Le rôles des diététiciens en soins primaires en **Norvège**" ; "Conception et mise en œuvre d'un programme communautaire de sensibilisation des jeunes aux questions de santé sexuelle et reproductive dans la région de Crète en **Grèce**" ; "Développer un réseau international, multi-professionnel dans la recherche en santé et en soins de santé axée sur la communauté".

Communiqué de presse FNCS : [Le Forum Européen des soins primaires pour la première fois en France](#)

## LA FNCS PARTICIPE À LA 12<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ

DU 20 AU 25 OCTOBRE 2019 UNE SEMAINE DE FORMATION, D'ÉCHANGES ET DE CONTROVERSES



Le Dr Hélène Colombani, Présidente de la FNCS et Régine Raymond, Présidente de Fédéforma se sont rendues à Dakar dans l'objectif de nouer des liens avec leurs homologues sénégalais et construire un temps d'échanges lors d'une formation autour de problématiques communes :

- Réflexions autour de l'amélioration des pratiques de gestion des centres de santé : **L'équipe et la dynamique collective.**
- Réflexions autour de l'amélioration des pratiques de gestion des centres de santé : **Approche du diagnostic territorial et populationnel**
- Réflexions autour de l'amélioration des pratiques de gestion des centres de santé : **Le tableau de bord**
- Réflexions autour de l'amélioration des pratiques de gestion des centres de santé : **Quelques outils de démarche qualité**





# DE NOUVEAUX OUTILS DE GOUVERNANCE UNE ÉQUIPE SALARIÉE QUI S'ÉTOFFE

---

# GOUVERNANCE, CHARTE ET REGLEMENT

## UNE NOUVELLE CHARTE ÉTHIQUE ET UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Selon les nouveaux statuts adoptés en 2018, l'élaboration d'une charte éthique et d'un règlement intérieur devaient être élaborés. Un groupe de travail ad hoc s'est réuni à plusieurs reprises pour concevoir ces outils de gouvernance. Ceux-ci ont été soumis et adoptés au CA du 11/06/19. Les gestionnaires qui souhaitent adhérer à la FNCS s'engagent à en respecter les termes.

La charte éthique de la FNCS

<b>LES VALEURS FONDATRICES</b>
- Le respect de la dignité humaine
- La non discrimination
- L'égalité d'accès à la santé
- L'intérêt du patient et des usagers
- La coopération entre les acteurs
- La gestion à but non lucratif
<b>LES COMPORTEMENTS</b>
<b>Solidarité.</b> Les membres de la FNCS sont solidaires des politiques, missions et actions portées par la fédération. Les membres du Conseil d'Administration ont la responsabilité de promouvoir les valeurs fondatrices de la FNCS.
<b>Respect des singularités.</b> Entre eux, les membres du CA de la FNCS respectent leurs singularités. Ils s'attachent à la recherche de convergence et à faire vivre la démocratie. Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du Conseil d'Administration s'engagent à rester neutres tant sur les plans politique, religieux et idéologique. Les membres du Conseil d'Administration s'engagent à déclarer leurs conflits d'intérêts.
<b>LE RESPECTS DES DROITS ET DES LOIS</b>
Les membres de la FNCS s'engagent à respecter les lois et règlements régissant les centres de santé, à respecter et faire respecter les codes de déontologie de leurs salariés, à favoriser le Développement Professionnel Continu de leurs professionnels de santé, et à respecter les droits des patients et le Règlement Général de Protection des Données.
<b>L'ENGAGEMENT SOCIAL</b>
Les membres de la FNCS favorisent le développement des compétences des différents métiers et des conditions de travail des équipes des centres de santé.



## L'ÉQUIPE SALARIÉE S'AGRANDIT

### 4 POSTES SUPPLÉMENTAIRES

La forte augmentation de l'activité de la FNCS est à mettre en lien avec un nombre d'adhérents croissant et les conventions de projets signées avec l'ARSIF, le CGET et la DGOS.

En 2019, la FNCS a recruté 4 nouveaux collaborateurs en CDD.

Un renfort administratif :

**Lola Kurowski**, assistante administrative – CDD 1 an. Lola a été recrutée le 21 octobre 2019. Lola prend part aux projets en passant par des actions préparatoires et administratives. Quelques missions qui lui ont été attribuées : Ouverture des comptes adhérents, publications des annonces d'emploi, suivi logistique, accueil téléphonique, gestion de données....

Deux chargées de mission projets :

**Judith Penguilly**, chargée de projets "qualité et coordination d'équipe" – CDD 2 ans. Judith a été recrutée le 13 mai 2019. Diplômée d'un DEA Culture et comportements sociaux, Judith s'est formée auprès de Santé Publique France à la méthodologie de projet, l'évaluation et la démarche qualité. Son expérience professionnelle à la Croix Rouge, notamment dans la mutualisation des process et outils de suivi de projets, sera précieuse pour mener à bien ceux développés par la FNCS : CPTS, outils d'auto-évaluation, expérimentation "patients traceurs", indicateurs....

**Tamara Fadul**, chargée de projet CDS, en démarrage, en QPV et communautaires – CDD 1 an. Tamara a été recrutée le 16 décembre 2019. Diplômée d'un MASTER santé publique, Tamara a laissé un excellent souvenir de son passage comme chargée de projet en santé communautaire à l'Institut Renaudot. Sa maîtrise de la méthodologie de projet alliée à son sens de l'écoute apporteront aux porteurs de projets et jeunes équipes de centres de santé un appui remarquable.

Un doctorant salarié dans le cadre d'un contrat CIFRE

**Lucas JOUBERT** en qualité de chercheur. Après un premier contrat de 3 mois en CDD de janvier à mars 2019, un contrat CIFRE a été conclu pour une durée de 36 mois qui prend fin le 31 mars 2022.

Travaux de recherche par Lucas Joubert, sociologue - chercheur :

Salarisation et regroupement pluri-professionnel des médecins en centre de santé

## ■ Travaux de recherche par Lucas Joubert, doctorant

### **Salarisation et regroupement pluriprofessionnel des médecins en CD**

Cette année de travail a été consacrée au traitement du matériel récolté lors des 40 entretiens réalisés avec médecins, élu.e.s, secrétaires et autres professionnel.le.s de santé, des centres de santé. Plusieurs heures d'observations et l'analyse des documents relatifs à la structure organisationnelle des centres de santé, ainsi qu'un travail approfondi de traitement statistique des données de la DREES ont également été effectués. Trois axes d'analyse principaux ont été retenus pour l'instant :

- **Le développement de la médecine de ville salariée considéré comme un fait social avec objectivation statistique.** Ce travail a supposé de reconstituer et d'interpréter les caractéristiques des environnements politique, économique et social qui accompagnent le mouvement de développement des centres de santé et la croissance des médecins y travaillant. L'action publique qui, d'un autre côté multiplie les dispositifs d'incitation à l'installation de médecins libéraux dans les zones déficitaires, au travers de modes variés de contractualisation avec la CPAM et les ARS, ou sous la bannière du travail collectif en MSP, semble alors entrer en contradiction avec l'investissement local des collectivités et des associations gestionnaires de centre de santé.
- **L'analyse sociologique de la population médicale en centre de santé et des motifs d'engagement dans le salariat.** Il s'agit ici de caractériser la population des médecins salariés des centres de santé : se réduit-elle à une médecine engagée ou dépasse-t-elle les positionnements politiques, en intégrant un intérêt pour une organisation alternative du travail médical ? Comment cette dynamique salariale accompagne-t-elle la féminisation de la population des professionnel.l.es, ainsi que le double effet de génération (rajeunissement et vieillissement) de la population médicale globale ?
- **L'étude des différents modèles d'organisation existants au sein des centres de santé,** en prenant en compte les variations sur le plan des gestionnaires, de la gouvernance (médicale ou administrative), des modes de rémunération des professionnels... Elle est l'occasion de confronter les dispositions des professionnel.le.s à se situer vis-à-vis des principaux agencements organisationnels. En sortant d'une analyse purement utilitariste ou fonctionnaliste, il s'agit d'interpréter les effets sociaux susceptibles d'advenir en fonction des variables listées précédemment. Par exemple, en s'intéressant au travail en équipe au sein des centres de santé, on peut poser plusieurs questions : comment est perçu le travail d'équipe quand le médecin est payé à l'acte ? Quelle diversité dans les représentations enregistre-t-on autour de ce travail en équipe ?

Cette présentation succincte permet d'entrevoir la direction prise par l'analyse des données. Il est néanmoins encore prématuré d'établir un tableau conclusif des premiers résultats. 2020 sera notamment l'occasion de proposer différentes formes de valorisation de la recherche avec des temps d'écriture (articles) et de communication (séminaires, colloques).

**Les deux premiers axes seront d'ailleurs discutés lors de l'intervention «une médecine de ville salariée» au congrès national des centres de santé, ainsi qu'à la 17<sup>e</sup> édition des Journées internationales de sociologie du travail (JIST) qui se tiendra début novembre à Lausanne.**

# COMMUNICATION ET SITE INTERNET

FRÉQUENTATION TOUJOURS EN HAUSSE

La FNCS dispose de deux supports électroniques pour diffuser sa communication.

- I. **[Info adhérent FNCS]** adressé aux gestionnaires et directions des centres de santé adhérents. Ce support permet de questionner, informer, alerter... les adhérents sur des sujets d'actualité qui les concernent en premier lieu : 26 envois ont été produits en 2019.
- II. **[L'infolettre des centres de santé]** est adressée à un très large public en lien avec les questions de santé.

## L'infolettre des centres de santé n°24 - Janvier 2019

[voir](#) [modifier](#) [newsletter](#) [révisions](#) [processus](#) [cloner ce contenu](#)

Partout en France, des acteurs de terrain nous sollicitent pour soutenir leur projet de création de centre de santé. Les nombreuses annonces de recrutement publiées sur notre site internet en sont une illustration. Cette année 2019 s'ouvre donc sur un enjeu majeur : redéployer les professionnels de santé partout où le manque se fait sentir.

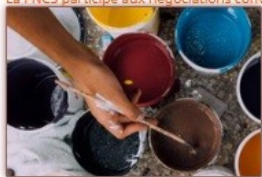
**Les centres de santé représentent une réponse adaptée pour garantir un accès aux soins de qualité pour tous et sur tous les territoires.**

### Nos meilleurs vœux



La Présidente de la FNCS et les n...  
une année... [lire la suite](#)

### La FNCS participe aux négociations conventionnelles relatives aux CPTS



La création de 1 000 communautés  
secondaire position des 10 objectifs...  
[lire la suite](#)

### Lancement de la première formation de coordinateur d'équipe de centre de



L'exercice en équipe coordonné  
l'organisation des soins primaire...  
[lire la suite](#)

## L'infolettre des centres de santé n°25 - juillet 2019

[voir](#) [modifier](#) [newsletter](#) [révisions](#) [processus](#) [cloner ce contenu](#)

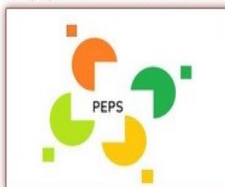
### CPTS, la FNCS signe l'Accord Conventionnel Interprofessionnel



Les partenaires conventionnels s'accordent pour reconnaître que le développement et la généralisation de l'exercice coordonné des professionnels de santé et des acteurs sanitaires et médico-sociaux... [lire la suite](#)

### Paiement en équipe de soins de ville, déjà 11 centres de santé dans l'expérimentation

Les propositions de candidature recevables jusqu'au 30/09/2019



L'expérimentation **paiement en équipe de professionnels de santé en ville (PEPS)** repose sur la mise en place d'un **paiement forfaitaire collectif**. Ce versement d'une rémunération collective implique un haut niveau de maturité des équipes... [lire la suite](#)

### Forum européen des soins primaires 2019 : bienvenue à Nanterre



**Les 30 septembre et 1er octobre 2019.** L'objectif du Forum européen sur les soins primaires est d'améliorer la santé de la population en promouvant des soins primaires de qualité... [lire la suite](#)

## Les communiqués de presse en 2019 :

- **janvier 2019 - Amendement Nury, la FNCS et ses partenaires alertent la Ministre de la Santé**. L'art. 39 de la LFSS 2019, une expérimentation inadaptée au fonctionnement des centres de santé. Co-signé

Extrait du projet d'amendement déposé par la FNCS : Cet amendement, qui a été adopté sans concertation avec les la Fédération Nationale des Centres de Santé, témoigne d'une grande méconnaissance des caractéristiques fondamentales des centres de santé. Il crée une confusion qui troublera certains promoteurs et professionnels de santé au moment de la construction du projet. Nous n'évoquerons pas les possibles opportunistes qui s'en saisiraient pour, sous l'apparence d'un centre de santé, créer des structures qui n'assureraient pas les missions qui leurs sont dévolues par la loi.

- **Institut Jean François REY : Paiement au forfait ? Enfin !** Réformes des modes de financement et de régulation. *Les équipes des centres de santé saluent la publication du Rapport AUBERT sur la réforme des modes de financement. Il est enfin possible de reconnaître l'évidence : pour les soins courants, le paiement à l'acte c'est dépassé, place au forfait.* Co-signé
- **Septembre 2019 - Le forum européen des soins primaires pour la première fois en France**  
Du 29 septembre au 1er octobre, la FNCS et la Ville de Nanterre sont partenaires de l'EFPC (Forum Européen des Soins Primaire) pour l'organisation de son Forum annuel. Celui-ci est accueilli pour la première fois en France. L'EFPC rassemble des acteurs de la santé (médecins, infirmiers ...) d'une quarantaine de pays européens. L'objectif est l'échange d'expériences pluri-professionnelles dans le domaine des soins primaires afin d'améliorer la santé des populations.

## La fréquentation du site internet poursuit sa forte croissance.

On note encore une très forte augmentation des consultations en 2019. La tendance semble se confirmer en 2020 avec une fréquentation sur les 6 premiers mois plus forte que pour l'ensemble de l'année 2019.

	2016	2017	2018	2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
<b>Nombre d'Utilisateurs</b>	7 147	18 071	42 009	<b>99 699</b>	170 493
<b>Nombre de pages vues</b>	58 676	91 054	197 076	<b>372 065</b>	346 342

\* Google Analytics nous permet de comparer les chiffres de fréquentation du site d'une année sur l'autre.

## L'espace emploi totalise plus de 14 000 vues en 2019.

	2016	2017	2018	2019
<b>Annonces publiées</b>	12	110	143	<b>180</b>
<b>Candidatures postées</b>	93	95	123	<b>219</b>

## L'article le plus lu totalise 25 505 vues

7 étapes pour créer un centre santé sur votre territoire :	25 505 (6,85 %)
2019-2023 une nouvelle convention dentaire mise en œuvre :	23 775 (6,39%)
Emplois en centre de santé/offres :	14 092(3,79 %)
Ouverture du master IPA infirmier en pratique avancée :	10 473(2,81 %)
Protocole asalée les centres de santé peuvent adhérer :	8 784(2,36 %)
Enfants-de-0-a-16 ans déclarés médecin traitant, c'est maintenant :	6 576(1,77 %)
Subvention dite Teulade-art-l162-32 du code de la sécurité sociale :	4 329(1,16 %)

## Les lieux où les internautes sont les plus assidus

Pour se faire une idée de la diversité des zones géographiques concernées par les consultations du site, il peut être intéressant de faire un zoom sur les communes où le site est le plus longtemps regardé.

Sur certaines de ces communes, des porteurs de projets ou futurs porteurs sont à l'œuvre.

Ville	Durée (mn)
Marignier (74) 6 500 hab	21:34
Villennes-sur-Seine (78) 5 200 hab	19:39
Allonnes (72) 11 200 hab	18:09
Champigny-sur-Marne (94) 76 500 hab	17:17
Pacy-sur-Eure (27) 5 200 hab	16:37
Le Cannet (06) 41 500 hab	14:28
Marseillan (34) 8 000 hab	14:12
Cuise-la-Motte (60) 2 150 hab	12:45
Vaugneray (69) 5 500 hab	12:37
Thaon-les-Vosges (88) 9 000 hab	10:45
Viroflay (78) 15 800 hab	10:32
Dombasle-sur-Meurthe (54) 10 000 hab	09:55
Bry-sur-Marne (94) 17 000 hab	09:53
Oignies (62) 9 800 hab	09:32
Courtenay (45) 4 000 hab	09:25
Paray-Vieille-Poste (91) 7 500 hab	09:11





### Hérimoncourt 25, l'Asame salarié des médecins retraités.

L'association Asame, salarié des médecins retraités qui consultent dans le centre de santé implanté sur la commune d'Hérimoncourt, 3 600 habitants,



### Grigny 91, le centre Ambroise Croizat a ouvert ses portes à la Grande borne.

Le petit-fils de l'ancien politique français Ambroise Croizat, père fondateur de la Sécurité Sociale, était présent ce samedi matin. Le centre permet



### Connerré 72, le centre de santé installe la télémédecine.

#### Déploiement

En Pays de la Loire, la commune de Connerré, 3 000 habitants, a ouvert son centre de santé municipal en 2012. Depuis, l'équipe de professionnels s'



### Assistants médicaux : missions et financement par l'assurance maladie

Publication au JO de l'arrêté du 14/08/2019

L'arrêté publié le 20 août 2019 au journal officiel approuve l'avenant n° 7 à la convention des médecins libéraux. Les missions des assistants, les



### La sécurité sociale a transformé la société française.

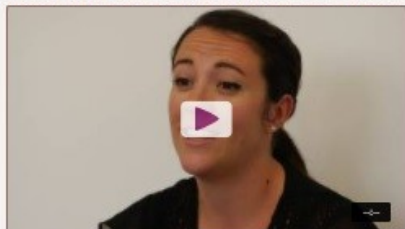
Les corps se sont relevés.

Le documentaire de Gilles PERET retrace l'histoire de la Sécurité sociale. En 1944 le programme du conseil national de la résistance inclut la



### Le centre hospitalier de Mont-de-Marsan 40 ouvre son centre de santé

Intervient dans ce reportage - Médecin généraliste (centre hospitalier Mont-de-Marsan) / Fakir Saadi - patient / Xavier Dumoulin Directeur adjoint



### A Chalette 45, des professionnels de santé choisissent d'exercer en centre de santé.

En juin 2018 la ville de Chalette-sur-Loing a ouvert son tout nouveau centre municipal de santé. Les professionnels de santé présentent son



### Hauts-de-France, un nouveau centre de santé à Roubaix.

Dans le quartier de l'Alma à Roubaix (Nord), qui souffre de désertification médicale, un centre regroupant six médecins généralistes vient d'ouvrir



### Loiret : visite du centre de santé de Chalette-sur-Loing

M. Demaumont, Maire de Chalette-sur-Loing, nous fait visiter le centre municipal de santé qui a ouvert le 1er juin 2017.

FNCS  
3 rue de Vincennes  
93100 Montreuil  
Tél. : 01 48 51 56 22  
contact@fncs.org